Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 28 février 2017

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice: 15 - Conseillers présents: 11 - Conseillers votants: 14

L'an deux mille dix sept le vingt huit février, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

<u>Date de convocation du Conseil Municipal</u>: 22 février 2017.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïe, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés: Monsieur HAMON Jean-Pierre (procuration à Monsieur GAJDOWSKI Alain), Madame LE BRIS Monique (procuration

à M. WILLANUEVA Maurice) et Madame MASSABIE Solange (procuration à Monsieur ANDRIEU Francis)

Absents non excusés : Monsieur REY Loïc Secrétaire de séance : Madame GUIRAL-BRAS Arlette

Plan de financement prévisionnel Mise aux normes Piscine

Subvention DETR 2017	226 018 €
Subvention FSIPL 2017	349 570 €
Subvention Conseil Régional	37 670 €
Participation CCPLL	100 000 €
Réserve parlementaire	10 000 €

Emprunt ou fonds propres : 180 818 €, soit un total de 904 076 € TTC.

Plan de financement prévisionnel Réhabilitation et mise aux normes Gendarmerie

Subvention DETR 2016 (acquise)	117 878 €
Fonds de concours CCPLL	30 000 €
Subvention Conseil Régional	12 782 €

Emprunt ou fonds propres : 287 003 €, soit un total de 447 663 € TTC.

Plan de financement prévisionnel Extension Ecole Primaire

Subvention DETR 2017	40%	127 883 €
Subvention FSIPL 2017		131 080 €
Subvention FAST	15%	47 956 €

Emprunt ou fonds propres: 76 730 €, soit un total de 383 649 € TTC.

Convention avec le FNP pour risques professionnels

Aux fins de faire progresser la prévention des risques professionnels et les conditions de travail des agents, il est souhaitable de mettre en place le document unique d'évaluation des risques professionnels. Une convention va être signée avec le Fonds National de Prévention en vue d'obtenir des subventions.

Les Charges de fonctionnement des écoles de l'année civile 2016 représentent un coût de 1 854,08 € par élève de maternelle et 1 187,02 € par élève d'élémentaire. Le total des sommes dues par les 12 autres communes s'élève à 79 693,07 €. Pour info, la charge de Limogne s'élève à 48 173,00 €.

Acceptation des devis de l'entreprise Peinture Déco 46 qui exécute les travaux à la Maison des Associations, pour réfection plafonds, murs et menuiseries de la salle à manger et de la cage d'escalier pour 6 337,32 € TTC et le réfection plafonds, murs, menuiseries et radiateur du couloir pour 6 029,83 € TTC.

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé les après-midis la semaine du 06 au 10 mars 2017

La séance est levée à 22h05.

Fait à Limogne en Quercy, le 01 mars 2017 Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,